



## Tournoi des pongistes en herbe *Règlement 2021/2022*

### **Article 1 : Inscriptions**

La compétition est ouverte à tous les joueurs et joueuses des catégories poussins, benjamins et minimes 1, licences traditionnelles comme promotionnelles sont acceptées.

### **Article 2 : Formules**

Deux formules sont proposées :

- Formule 1 : un entraînement dirigé sur le lieu de la compétition, de 10h30 à 12h00 encadré par des entraîneurs du département et une compétition de 13h30 et 16h30
- Formule 2 : uniquement la compétition de 13h30 à 16h30

### **Article 3 : Déroulement de la compétition**

Les parties se déroulent au meilleur des deux manches en 11 points.

Les joueurs sont répartis dans des poules de 3, 4 ou 6 joueurs avant d'être replacés dans un tableau final.

### **Article IV : Récompenses**

Tous les joueurs participants à la compétition se verront remettre une médaille ainsi qu'un goûter offert par l'organisateur de la compétition.

### **Article V : Classement général**

En fonction de son nombre de participants à chaque tour, le club marquera des points pour le classement général. Le club vainqueur du classement général sera récompensé en fin de saison.

Pour participer au classement général, le club doit avoir présenté des joueurs aux 4 tours de la compétition.

### **Article VI : Sanctions**

En cas de mauvais comportement d'un participant et/ou non-respect du matériel, l'organisateur se réserve le droit d'exclure le participant.

